



02115778

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de **09-09-2002**
le

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique

n°

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés

n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique

n°

☐ Registre des sociétés agricoles

n°

☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale

n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷

Dénomination

A.M.MOENS Consult sprl/bvba

3. Forme juridique (en entier)

▷

Forme juridique

Société Privée à Responsabilité Limitée

4. Sièg (rue, numéro, code postal, commune)

▷

Adresse

Rue Philippe Baucqstraat, 81
1040 Etterbeek

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷

Registre de commerce

Registre du commerce de Bruxelles 647913

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷

T.V.A. ou Registre national
474063645

7. Objet de l'acte

▷

OBJET et texte de l'acte
Objet Transfert du siège

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

Lors de l'assemblée générale du 02 Septembre 2002, il a été
décidé de transférer le siège de la société actuellement situé au
81 rue Philippe Baucq à 1040 Etterbeek vers le numéro 26 rue de
la Colline à 6230 Pont-à-Celles à partir du 16 Septembre 2002.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

MOENS ALAIN, gérant

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Signatures + Nom et qualité

Numéro du compte :

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.